

8

11

**Un chapitre d'histoire contemporaine
—Le Cardinal Satolli**

par

Mgr Louis-Ad. Paquet, M.S.R.C.

OTTAWA

PRINTED FOR THE ROYAL SOCIETY OF CANADA

1916

Un chapitre d'histoire contemporaine—Le cardinal Satolli.

Par MGR LOUIS-AD. PAQUET, M.S.R.C.

(Lu à la réunion de mai, 1916)

Le progrès intellectuel n'est ni complet ni sûr, s'il ne se fonde sur de solides connaissances philosophiques et théologiques. Remarquables ont été, pendant le siècle dernier, l'avancement des sciences de la nature et l'essor imprimé aux recherches de l'histoire. Dieu a voulu que, parallèlement à ces études, et pour leur prêter un appui nécessaire, la science souveraine, celle qui s'occupe de Dieu et des rapports de l'homme avec Dieu, fût l'objet d'une rénovation profonde et d'une véritable renaissance.

Nous voulons parler du mouvement thomiste et néoscolastique commencé sous Pie IX, mais auquel Léon XIII, par la puissance de son génie et de son action, sut donner une impulsion vigoureuse et décisive.

C'est en Italie que l'élan régénérateur s'est d'abord produit. L'Italie est la terre classique des doctrines orthodoxes. On y cultive la science moins peut-être dans ses applications diverses et ses réalisations pratiques que dans ses principes ultimes et ses sources les plus cachées. L'Espagne, l'Allemagne, la France, ont aussi apporté à l'œuvre restauratrice de l'antique savoir de très importantes contributions. La Belgique, par la fondation de son institut supérieur de philosophie, et par la plume du plus célèbre de ses philosophes devenu depuis l'éminentissime cardinal Mercier, s'est conquis une place d'honneur dans l'histoire de la pensée moderne.

Pourquoi n'ajouterais-je pas que le Canada, de son côté, mérite à cet égard une mention spéciale, et que l'Université Laval est, de nos jours, l'un des premiers foyers où se soit allumé le flambeau de saint Thomas, et l'une des institutions qui ont, suivi avec le plus de constance les enseignements du moine d'Aquin ?²

Or, de tels résultats ne peuvent se réaliser, et de pareils mouvements ne peuvent atteindre et influencer une large portion de l'humanité pensante, sans le concours d'esprits actifs et d'initiateurs trans-

¹ À propos du cardinal Mercier, voir le *Correspondant* (10 fév. 1916).

² Cf. abbé Robert, *Histoire de la Philosophie*, pp. 391-392. La *Catholic Encyclopedia*, en résumant (vol. X, pp. 748-749) l'histoire du mouvement néothomiste, eût pu, sans manquer à la vérité, faire une place dans cette synthèse au Canada et à l'Université Laval.

endants. François Satolli, tour à tour professeur et recteur d'académie, puis délégué papal et membre du Sacré Collège, fut l'un des plus compétents et des plus énergiques ouvriers de la réaction thomiste. Nous avons eu l'honneur de le connaître et de nous asseoir à son école. Et nous voudrions, autant par souci de justice que par motif de gratitude, faire revivre en quelques pages modestes cette grande figure, qui fut celle d'un métaphysicien très profond, et d'un théologien très éminent, plus encore que d'un homme d'action, de gouvernement et de conseil.

I

LE PHILOSOPHE

François Satolli naquit le 21 juillet 1839, à Marsciano, dans le diocèse de Pérouse, de parents issus d'une souche patricienne. Par un providentiel dessein, ses yeux virent donc le jour sous le ciel enchanteur de l'Ombrie, dans cette douce et pure lumière qui baigne l'âme de clartés sereines, et qui provoque chez elle les conceptions sublimes et l'ascension vers les hauteurs.

Etudiant au séminaire de Pérouse, il eut pour professeur de lettres son propre frère, humaniste délicat et prédicateur fameux. De cette influence, et de cette heureuse formation littéraire, l'illustre scolastique ombrien garda toujours des traces. Très souvent, dans ses leçons même les plus abstraites, la poésie et l'éloquence prêtèrent au vol subtil de la métaphysique l'aide la plus précieuse. Il avait une très haute estime pour Dante Alighieri, le grand poète théologien, qu'il se plaisait à citer, de même qu'il professait l'admiration la plus vive pour le prince des orateurs chrétiens de la France, l'incomparable Bossuet.¹

Toutefois cette intelligence, si remarquable à tous égards, semblait plutôt faite pour les sciences. Elle s'attachait avec ardeur aux problèmes mathématiques et aux questions philosophiques. Vers la fin de son cours, le jeune Satolli soutint publiquement, et avec le plus vif succès, une thèse en géométrie analytique. C'était l'indice très sûr d'un esprit aussi pénétrant que solide. Les raisonnements les plus profonds n'avaient pour lui aucun secret. La philosophie lui était enseignée par un tenant fidèle et un admirateur passionné de saint Thomas d'Aquin, Joseph Pecci, frère de l'archevêque de Pérouse et du futur Léon XIII. Sous l'autorité d'un tel maître, l'élève conçut lui-même pour les doctrines thomistes, et pour la forte dis-

¹ Voulant marquer un jour que, si l'Italie l'emporte sur la France par ses théologiens, la France l'emporte sur l'Italie par ses orateurs, il nous disait: "Nous avons, nous, un Thomas d'Aquin, mais nous n'avons pas de Bossuet."

cipline scolastique incarnée dans l'Ange de l'école, un amour sans cesse grandissant.

Ordonné prêtre par le cardinal Pecci en 1862, l'abbé Satolli consacra ses premières années sacerdotales à l'enseignement des lettres, puis à celui de la philosophie, dans le séminaire de Pérouse. Il enseigna aussi quelque temps à la célèbre abbaye bénédictine du mont Cassin. Son âme d'apôtre le portait en même temps vers les fonctions du saint ministère qu'il exerça dans son diocèse, soit par la parole sacrée, soit par le gouvernement de deux importantes paroisses.

Ses loisirs ne restaient pas inoccupés; et c'est à la restauration déjà commencée des sciences et des études philosophiques qu'il les employait. Une académie de Saint-Thomas avait été fondée à Pérouse par les soins de l'éminentissime archevêque. L'abbé Satolli s'en montra dès le début l'un des membres les plus actifs, et il en devint dans la suite le très zélé directeur. L'académie avait pour but, dans des conférences et des discussions qui avaient lieu chaque mois, de tirer de l'oubli les doctrines admirables du premier des philosophes, et d'en faire voir l'adaptation merveilleuse aux besoins et aux problèmes de l'âge moderne.

C'est dans ce dessein que l'abbé Satolli composa un manuel de Logique (imprimé seulement en 1884), et qu'il fit paraître une série de brochures philosophiques du plus haut intérêt.¹

L'idée mère de ces opuscules, c'est que la philosophie moderne encombrée de systèmes incohérents et novateurs, a jeté les esprits dans un immense désarroi, et qu'il faut hâter le jour où la philosophie de saint Thomas, mise en accord avec les sciences expérimentales, dégagera celles-ci du matérialisme grossier qui les dépare, et se parera elle-même d'un nouveau lustre.

Pour obtenir ce résultat, rien ne semble plus utile ni plus urgent qu'un bon cours de philosophie, propre à former et à discipliner selon les exigences actuelles l'esprit de la jeunesse. Et l'auteur s'applique, dans l'une de ses brochures, à montrer comment pareil ouvrage doit être rédigé et quelles garanties il doit offrir. Profondeur logique de la pensée, et clarté méthodique de l'exposition: telles sont les qualités maîtresses que l'abbé Satolli requiert de l'enseignement philosophique et l'on peut dire de tout enseignement scientifique.— Ce vœu formulé surtout pour les doctrines scolastiques, et que déjà quelques précurseurs avaient commencé de réaliser, devait être bientôt

¹ Voici les titres de quelques-uns de ces écrits:

Studiò della Filosofia in Italia (Pérouse, 1872).—*Ragionamenti accademici* (Pérouse, 1878): *Sull' Accademia di S. Tommaso ragionamento*; *Ragionamento accademico sulla scolastica comparata alla Letteratura*; *Sull' opera del Dottore Fredault* (Forma e materia) *ragionamento critico*.

comblé par l'apparition de plusieurs excellents ouvrages devenus classiques, tels ceux du cardinal Zigliara, du Père de Maria, du cardinal Lorenzelli, et, chez nous, le manuel de l'abbé Lortie.

Pour l'abbé Satolli, la philosophie n'est pas seulement le fondement nécessaire des sciences de la nature. Elle est aussi la règle profonde du juste et de l'injuste, et la loi génératrice de l'ordre social; et nous ne savons que trop, par ce qui se passe sous nos yeux, jusqu'à quel degré de perversion légale et de tyrannie administrative l'ignorance de cette loi et le mépris de cette règle peuvent incliner le sceptre de l'autorité.

Et si, sans les principes d'une saine philosophie, la société est incapable de se maintenir longtemps sur ses bases, de même sans la culture féconde des idées générales, il paraît impossible que les lettres fleurissent. Philosophie et littérature sont donc deux alliées naturelles et, pour ainsi dire, deux sœurs. C'est ce que l'abbé Satolli démontre en des pages d'une vérité saisissante; faisant voir, en outre, combien le latin de saint Thomas convient à la science qu'il expose, et prouvant par l'exemple de Dante et d'autres écrivains renommés que la scolastique, tant décriée de certains littérateurs et de certains rhéteurs, a rendu aux lettres chrétiennes, notamment en Italie, les plus signalés services.

Devenu professeur de théologie à Rome, l'abbé Satolli, bien loin de se refroidir dans le culte qu'il avait voué aux sciences philosophiques, s'y livra avec plus d'ardeur encore. Il se lia d'amitié avec l'abbé Lorenzelli, chargé du cours de philosophie à la Propagande où lui-même enseignait; et tous deux prirent une part considérable dans les travaux de l'Académie romaine de Saint-Thomas fondée vers la même époque sous les auspices de Léon XIII.

Cette société, alors présidée par les éminentissimes Pecci¹ et Zigliara, comptait parmi ses membres les maîtres les plus distingués des Universités romaines. On se réunissait chaque semaine pour exposer, interpréter et défendre les doctrines philosophiques enseignées par l'Ange de l'école. L'élite intellectuelle de Rome était là. De doctes dissertations lues à tour de rôle par les membres de l'Académie, sur les points les plus essentiels ou les plus controversés de la philosophie thomiste, dissertations très soignées, très fouillées, et d'où naissaient souvent d'intéressantes discussions, alternaient avec des soutenances dont les élèves des différents collèges faisaient les frais. Il en résultait parmi ces élèves, de dans tous les cercles d'étudiants,

¹ Joseph Pecci, frère du Pape, et ancien professeur de philosophie à Pérouse, avait été élevé au cardinalat. C'est lui qui prononça le discours d'inauguration de l'Académie romaine de Saint-Thomas, le 8 mai 1880 (cf. *L'Accademia romana di S. Tommaso d'Aquino*, Vol. I, pp. 3-85).

et même dans des sphères plus hautes, une singulière émulation. Du choc des opinions et du contact des esprits jaillissait la lumière, et ces tournois scolastiques ne contribuaient pas peu à accentuer, au foyer de la science chrétienne, le mouvement de renaissance encore à son début.¹

Dans ces compétitions du savoir, le professeur Satolli brillait au premier rang. Il s'imposait par sa parole et par ses écrits. On a de lui, entre autres travaux datant de cette époque, de pénétrants commentaires de la doctrine de saint Thomas touchant l'essence de l'âme, les facultés dont elle est ornée et le criterium qui les distingue, et concernant l'harmonie qui règne entre l'intelligence et la volonté.² L'auteur de ces études s'y révèle non seulement disciple éclairé et fidèle du maître dont il expose la pensée, mais de plus connaisseur érudit et critique compétent des systèmes très variés de la psychologie moderne.

On fait parfois aux scolastiques italiens le reproche de s'enfermer dans leurs principes comme dans une tour, et de ne pas faire état de l'opinion contemporaine. Nous ne croyons pas ce grief, pris en un sens général, suffisamment fondé.³ Pour ce qui est en particulier de l'abbé Satolli, nous savons pertinemment qu'une lecture bien réglée le tenait au courant des principales théories du jour. Ce savant, d'autre part, estimait non sans raison que l'esprit perd de sa force en s'éparpillant sur trop de choses; et que le meilleur moyen de dissiper les ténèbres de l'erreur, c'est moins de poursuivre partout et un peu à l'aveuglette des systèmes sans cesse renaissants, que d'allumer et d'entretenir au sommet de l'intelligence la flamme vivace de la vérité.

Ce principe avait guidé saint Thomas d'Aquin lui-même dans ses œuvres les plus réputées, la "Somme théologique" et la "Somme contre les Gentils." Ne nous étonnons pas que le disciple Satolli en ait fait, lui aussi, la loi ordinaire et fondamentale de sa carrière de professeur et d'écrivain.

¹ L'Académie de Saint-Thomas, tombée depuis quelques années dans une sorte de somnolence, vient d'être ravivée et ramenée aux anciennes traditions par Sa Sainteté Benoît XV.

² *Dell' essenza e delle facoltà dell' anima umana* (Rome, 1881); *Criterio delle potenze dell' anima umana* (Rome, 1882); *Armonia dell' intelletto e della volontà* (Rome, 1884).

³ Les travaux de Zigliara, de Cornoldi, de Lorenzelli, de Talamo, pour ne citer que quelques noms, attestent victorieusement le contraire.

II

LE THÉOLOGIEEN

C'est dès la troisième année du règne de Léon XIII que François Satolli fut appelé de Pérouse à Rome pour occuper la chaire dogmatique de la Propagande.

On nous permettra de reproduire ici ce que nous écrivions en 1892 dans une de nos revues,¹ pour apprécier l'œuvre théologique de celui qui à cette date avait dû échanger, non sans regrets, sur l'ordre du Pape, l'enseignement contre la diplomatie: "Le prélat éminent qui exerce en ce moment aux États-Unis les importantes et délicates fonctions de délégué apostolique est né à Marsciano, dans l'Ombrie, non loin de Pérouse.

"Alors que Léon XIII, avant de devenir pape, occupait le siège épiscopal de cette ville, il remarqua de bonne heure, parmi les élèves de son séminaire, ce jeune esprit, vif et ardent, dont les talents peu communs et l'empressement au travail donnaient déjà de belles espérances. L'archevêque le prit en amitié et ne cessa, depuis ce temps, de lui porter un intérêt toujours croissant.

"François Satolli brilla surtout dans les études philosophiques qu'il eut la bonne fortune de faire sous la direction d'un maître vraiment supérieur, passionné pour les doctrines de l'Ange de l'école, et qui sut infuser à son disciple le même amour pour saint Thomas: je veux parler de Joseph Pecci, frère du Pape, et créé plus tard cardinal.

"Le jeune Satolli, devenu prêtre, enseigna successivement la rhétorique et la philosophie.

"Quelques esprits d'élite, formés à l'école de l'archevêque de Pérouse et de son frère Joseph, avaient eu l'heureuse idée de mettre en commun leurs efforts et leurs travaux pour mieux approfondir les enseignements de la scolastique et du prince des philosophes, saint Thomas. Satolli fut l'âme de ce cercle. Il publia diverses brochures destinées à réveiller, dans les écoles catholiques, le culte des vieilles traditions scolastiques. Toutefois la gloire de son nom n'était encore qu'à son aurore. La Providence le préparait dans l'ombre à la haute mission qui devait bientôt lui être confiée.

"En effet, à peine Léon XIII eut-il pris les rênes du gouvernement de l'Eglise, qu'il appela près de lui l'humble prêtre péruquin pour remettre en ses mains l'enseignement dogmatique d'une des principales universités romaines, la Propagande.

¹ La *Semaine religieuse* de Montréal, alors dirigée par M. l'abbé Bruchési, devenu Mgr l'archevêque de Montréal.

"C'était en novembre 1880. Quand l'abbé Satolli parut pour la première fois dans sa chaire, son extérieur modeste, son visage basané, ses manières timides et presque embarrassées, produisirent sur l'auditoire une impression qui, sans être défavorable, cachait des doutes et des craintes. Les craintes durèrent peu; les doutes firent bientôt place à un concert d'éloge, et à une vaste explosion d'admiration et d'enthousiasme. Nous étions en présence d'un maître de la parole et d'un prince de la pensée.

"Mgr Satolli parle avec chaleur, conviction et persuasion. Il sait donner aux notions les plus sèches et les plus abstraites de la métaphysique ou de la théologie, les couleurs imagées et les formes mouvantes, souvent même éloquentes, sous lesquelles la vérité s'insinue et pénètre irrésistiblement dans les esprits. Plus son sujet s'élève, plus sa parole s'anime. Le geste, toujours expressif, devient plus ferme, plus puissant; sa figure s'illumine, ses yeux lancent des éclairs, et la thèse qu'il soutient, munie de toutes ses preuves, dégagée des ombres et des sophismes de l'erreur, apparaît dans tout son éclat.

"Humble et doux hors de l'école, c'est un athlète qui, dans le champ clos, ne craint pas, pour sauvegarder les intérêts de la vérité et pour défendre les doctrines théologiques qu'il croit les meilleures, de frapper à visière ouverte les plus forts adversaires. N'étant lié d'avance à aucun parti, il juge tous les systèmes d'après leur valeur propre; et son esprit aussi lumineux que subtil et pénétrant n'a pas peu contribué à éclaircir certaines questions demeurées jusque là mal définies ou mal comprises.

"La philosophie doit à Mgr Satolli un "manuel de Logique" calqué sur les méthodes d'Aristote et de saint Thomas. L'auteur a de plus, renouant l'ancienne tradition des grands docteurs du moyen âge, commenté dans un long ouvrage les principaux traités dogmatiques de la "Somme théologique." Et c'est ici surtout que se révèle dans toute sa force la haute intelligence de l'illustre docteur pérugin. Le cadre restreint de cet article ne nous permet pas d'analyser, même sommairement, les "Commentaires de la Somme." Nous dirons seulement que cette œuvre magistrale, où l'on peut suivre pas à pas la marche de l'Ange de l'école, restera comme l'un des plus beaux monuments de la restauration intellectuelle entreprise et poursuivie avec tant de succès par Sa Sainteté Léon XIII."

Revenons vers les débuts de cette restauration et vers le théologien chargé par le Souverain Pontife lui-même d'inaugurer à la Propagande l'enseignement de la Somme théologique, lequel ne se donnait plus guère que dans l'enceinte des écoles dominicaines.

Ce n'était certes pas une tâche facile que de ramener dans certaines chaires universitaires du dix-neuvième siècle, pour en faire le

texte des leçons de chaque jour, les écrits d'un moine du moyen âge. La manière de penser d'esprits éminents formés sous d'autres maîtres, et d'après d'autres méthodes, opposait à ce mouvement des obstacles qui eussent pu décourager une âme moins ferme que celle de François Satolli, et une autorité moins résolue que celle du pape Léon XIII.

Ce nouveau professeur ne négligea rien pour intéresser non seulement les élèves, mais les supérieurs eux-mêmes, à la réforme dogmatique entreprise. Dès les premiers mois, des discussions publiques furent organisées. Les plus hautes autorités de la Propagande y étaient conviées; et pour agrémente ces séances et ces débats didactiques de formes moins sévères, le maître en Saint-Thomas se faisait volontiers poète et contraignait les Muses à célébrer les gloires de l'Ecole. Ces soutenances, d'abord très restreintes, virent peu à peu leurs cadres s'élargir, et il vint un jour où elles osèrent franchir le seuil auguste du Vatican et se produire devant la personne même du Pape.

Elles étaient tout à la fois un élément de progrès et une preuve de succès. L'idée léonienne triomphait.

D'ailleurs, la restauration thomiste arrivait à point.

Une grave question agitait alors les esprits dans toute l'Italie et même en d'autres pays: la question rosminienne. Le rosminianisme portait un coup funeste à la philosophie et à la théologie traditionnelles qu'il atteignait dans leurs principes mêmes et qu'il révolutionnait dans les conclusions les plus universellement reçues. Le professeur Satolli, sans jamais écarte^t de son programme l'exposition claire, ordonnée, et intégrale des doctrines de saint Thomas, faisait fréquemment de ces doctrines une application directe aux erreurs courantes. Et on peut dire qu'il fut, dans la lutte menée avec vigueur et finalement victorieuse, contre le système rosminien, l'un des chefs les plus clairvoyants en même temps que l'un des soldats les plus redoutés.

Les échos de cette lutte, comme aussi ceux d'autres querelles d'école, retentissent à travers toutes les pages consacrées, en cinq forts volumes,¹ par l'abbé Satolli à commenter la somme de saint Thomas.

L'auteur de ce commentaire excelle à faire la lumière sur les pensées les plus profondes, et souvent les plus incomprises, du texte. Il y a dans saint Thomas des mots et des formules riches comme des filons d'or. Heureuse la main qui sait ouvrir ces filons et exploiter ces richesses! Nous ne croyons pas nous tromper en disant que,

¹ *Praelectiones in Summam theologicam D. Thomæ Aquinatis*. Ces volumes, parus à Rome de 1884 à 1888, traitent de Dieu, de la Trinité, des opérations divines, de la grâce, de l'incarnation. Ils furent honorés d'un Bref Papal très élogieux.

sur plusieurs points d'importance majeure, le professeur Satolli a enrichi la science du dogme d'aperçus très justes et de clartés révélatrices. Tels passages de ses livres brillent comme des phares, et projettent sur d'obscures matières les éclaircissements les plus précieux. Sa parole est trempée comme l'acier, et il s'en échappe par intermittence les plus vifs reflets.

Nous disons "par intermittence." Car si le cours parlé de l'abbé Satolli était toujours très clair, tissé d'exemples et d'images propres à faire transparaître les vérités les plus abstruses, par contre ses leçons écrites, réécrites en un style concis et souvent avec une structure de phrases solide et vigoureuse sans doute, mais complexe et heurtée, offrent par cela même des difficultés sérieuses. Le commentateur s'éloigne trop alors de la simplicité de la "Somme," et ne s'applique pas assez à corriger la forme énigmatique des remarques très subtiles de Cajetan dont il s'inspire, et qu'il reproduit çà et là sans les retoucher. Voilà pourquoi l'œuvre dogmatique de Mgr Satolli ne sera jamais justement appréciée que d'un petit nombre de lecteurs. Ceux du moins qui auront le courage de rompre la noix, goûteront salutairement le fruit.

Deux ouvrages juridiques publiés par le même écrivain, l'un sur les principes du droit chrétien et les concordats,¹ l'autre sur l'histoire du droit public ecclésiastique,² se présentent en une langue moins rude, et peuvent être d'un usage plus général. Le traité des concordats en particulier est d'une grande valeur: dans un raccourci très substantiel et très méthodique, il met sous les yeux du lecteur une analyse complète des matières qui forment l'objet des diverses conventions conclues au cours des âges entre les chefs d'États et le Saint-Siège.

Nommé successivement recteur du Collège grec, puis Prélat domestique, puis président de l'Académie des nobles ecclésiastiques où se forment les futurs chargés d'affaires de la puissance papale, Mgr Satolli, soit par des écrits, soit par des conférences sur le droit, s'initiait sans le savoir à la haute et grave mission qu'il allait bientôt être appelé à remplir sur notre terre d'Amérique.

III

L'AMBASSADEUR DU PAPE

Le président de l'Académie des Nobles venait de recevoir la consécration épiscopale et, avec elle, le titre d'archevêque de Lépante.³

¹ *Prima principia juris publici ecclesiastici: De concordatis.*

² *De jure publico ecclesiastico disceptationes historico-juridicae.*

³ En l'année 1888.

L'année suivante (1889), il fut choisi par le Souverain Pontife pour aller représenter Sa Sainteté aux fêtes du Centenaire de l'établissement de la hiérarchie américaine, et à celles de l'inauguration de l'université catholique de Washington. L'envoyé de Léon XIII prononça en cette occasion, à l'Université, un discours fort remarquable, et empreint de cette éloquence élevée et vibrante qu'il savait porter sur tous les théâtres et devant tous les auditoires.

Léon XIII avait-il fait ce choix pour préparer les voies à son futur délégué apostolique? Tout nous porte à le croire. Trois ans après, en effet, lors de l'exposition universelle de Chicago, Mgr Satolli était chargé par le Pape d'aller exprimer au gouvernement des États-Unis les sentiments d'estime et de bienveillance du Saint-Siège. Puis, quelques mois plus tard, le commissaire papal fixait sa résidence à Washington en qualité de premier titulaire d'une délégation apostolique permanente dans la République américaine.

L'importance de pareilles fonctions ne saurait échapper à personne. Elles mettent celui qui les exerce en relations nécessaires avec les chefs religieux et tout le clergé, et aussi, en maintes circonstances, avec les chefs civils eux-mêmes. Elles exigent donc de solides qualités et de réelles aptitudes. N'est pas diplomate le premier faiseur venu.

D'après le vrai sens du mot, la diplomatie est tout ensemble un art et une science. Et, puisqu'il s'agit ici de diplomatie ecclésiastique, celle-ci pourrait très bien se définir la science de la théologie et du droit chrétien habilement mise en action. C'est dire qu'elle suppose une connaissance pleine et juste de l'essence et des pouvoirs juridiques de l'Eglise, en même temps que la prudence et la fermeté suffisantes pour défendre efficacement toutes les causes et les libertés sacrées. Étrangère aux soucis de la vanité et aux calculs de l'intérêt propre, elle vise le bien commun et l'intérêt public; et, dans la poursuite d'un but si noble, elle méprise les viles méthodes des soi-disant psychologues qui font consister l'habileté diplomatique dans l'art de mentir avec audace, de flagorner avec adresse, d'exploiter en les flattant les instincts les moins avouables de la nature humaine, les jalousies, les animosités et les rancunes. Ces hommes usurpent un nom qui n'est pas le leur. Ce n'est pas diplomates, mais comédiens qu'il faut les appeler; et cette psychologie tortueuse et vaine n'a, Dieu merci, rien de commun avec la diplomatie véritable.

Tous ceux qui ont connu Mgr Satolli conviendront que ce prélat possédait au plus haut degré, avec le zèle prudent d'une âme droite et franche, la science théologique et juridique requise chez un ambassadeur de la première puissance du monde. Ses études préalables faites sur le droit social l'avaient particulièrement préparé au rôle

qu'on lui confiait. Et les discours très variés qu'il prononça pendant son séjour aux États-Unis,¹ attestent chez lui, en même temps qu'une forte culture historique et littéraire, les préoccupations les plus dignes d'un envoyé du Saint-Siège et le sens le plus aigu des réalités modernes.

Pour bien juger le premier délégué apostolique américain, il faut lire et analyser ces allocutions. Elles touchent aux plus graves problèmes religieux et nationaux. L'orateur voit dans les États fédérés où toutes les croyances et toutes les incroyances se croisent, un immense champ d'action pour l'Eglise; et il ne perd aucune occasion d'y jeter, soit en son nom, soit au nom de l'autorité qu'il représente, la semence du vrai et du bien. La Papauté et ses gloires, le catholicisme et ses bienfaits, l'intérêt que le pape Léon XIII porte à l'Eglise et à la société américaines, le respect du Saint-Siège pour les pouvoirs établis et les chartes nationales, l'indépendance du pouvoir religieux vis-à-vis des partis et des formes politiques, l'utilité d'une entente sincère et bienveillante entre l'Eglise et l'Etat, la nécessité d'un juste équilibre entre l'autorité et la liberté, voilà quelques-unes des pensées maîtresses qui forment le thème des discours de Mgr Satolli.

Le délégué ne se fait pas illusion sur les dangers qui menacent cette société nouvelle, d'une croissance si rapide, d'une activité si merveilleuse, et qui, très jeune encore, a pu atteindre un degré de puissance où n'arriva qu'après sept siècles l'antique république romaine. Et sans dissimuler son admiration pour tant d'œuvres accomplies, tant de progrès en marche, tant d'efforts voués à l'instruction de la jeunesse, il prend soin de mettre ses auditeurs en garde contre "le grand péril de notre siècle,"² le naturalisme, et il demande que l'on remédie à ce mal par le surnaturel dans les sciences et dans la vie. Il déclare que la gloire des nations ne repose pas uniquement sur la prospérité matérielle, et il rappelle cette judicieuse sentence d'Aristote que la force nationale résulte du concours de trois éléments, de l'élément religieux, de l'élément civil et de l'élément militaire.³ Par dessus tout, il insiste sur le rôle de l'éducation chrétienne telle que voulue par les Conciles et les plus hautes autorités ecclésiastiques, et sans laquelle l'instruction profane, même la plus brillante, même la plus complète, reste cependant incomplète et devient facilement dangereuse. Il revient à diverses reprises sur ce très vital sujet: nécessité, à l'école, non seulement de former l'esprit, mais de discipliner la volonté et de moraliser le cœur par l'influence de la

¹ Ces discours ont été recueillis et mis en volume, par le très révérend J.-E. Slattery, sous le titre: *Loyalty to Church and State*.

² *Ow. cit.*, p. 264.

³ *Ibid.*, pp. 193-194.

vraie religion, seule base assurée de la morale.¹ Il proclame cette nécessité jusque dans l'enceinte des écoles publiques où on l'invite à parler. Il fait l'éloge de l'éducation donnée par les fils du Bienheureux de la Salle. Et il adjure les jeunes gens sortis de l'école catholique, de ne jamais rougir de leur foi, mais de montrer partout, en matière religieuse, la résistance et l'inaltérabilité du diamant.²

Nous ne pouvons entrer ici dans les détails de l'ardente controverse scolaire suscitée autour du nom de Mgr Satolli dès l'arrivée de ce prélat comme envoyé papal, en 1892, aux États-Unis.

On était au lendemain des discussions et des récriminations provoquées par ce qu'on a appelé le "plan de Faribault." Ce plan, dont Mgr Ireland, l'archevêque de Saint-Paul, s'était fait le protagoniste, consistait en un arrangement par lequel deux écoles paroissiales importantes, l'école de Faribault d'abord, puis celle de Stillwater, étaient livrées, moyennant certaines conditions secondaires et extrinsèques, à la direction souveraine et neutre du Bureau des écoles publiques.³ Plusieurs ayant soupçonné dans ce mode d'agir un dessein général de sécularisation, contrairement aux Conciles de Baltimore, des écoles paroissiales catholiques, la question fut portée à Rome et jugée par le Saint-Siège. Celui-ci, tout en maintenant fermement les décrets des Conciles, déclarait qu'en raison de circonstances spéciales l'arrangement Faribault "pouvait être toléré." De ce moment la discussion se porta sur le sens exact de cette décision; et c'est alors que Mgr Satolli, à la demande du Pape, formula devant les archevêques américains un certain nombre de propositions destinées à clore le débat. Ces propositions, par indiscretion ou par abus de confiance, tombèrent dans la presse avant d'avoir été examinées par les archevêques et de recevoir d'eux et du délégué une rédaction définitive. Elles donnèrent lieu à de nouveaux débats, lesquels ne purent s'apaiser que par l'intervention directe et personnelle de Léon XIII.

Le texte, même original, des propositions de Mgr Satolli maintenait d'une façon générale les décrets des Conciles de Baltimore sur les écoles paroissiales, et fermait la porte à la généralisation du nouveau système adopté par l'archevêque de Saint-Paul. Il reconnaissait le danger des écoles publiques américaines pour la foi et pour les mœurs, et la nécessité de remédier par des mesures opportunes à ce péril. Sur quelques points, toutefois, ce texte, préparé en vue d'une situation spéciale, et non avec l'intention d'exposer théoriquement et dans tous ses principes la doctrine scolaire de l'Eglise, pou-

¹ *Ibid.*, çà et là, en particulier p. 46.

² *Ibid.*, pp. 55-56.

³ Cf. Tardivel, *La situation religieuse aux États-Unis*, pp. 171-172.

vait paraître insuffisant ou équivoque, et il fit naître en effet des interprétations absolument étrangères à la pensée du Délégué et que le Souverain Pontife lui-même se vit obligé de redresser.¹

Mgr Satolli, dans ses discours, et même par des conférences philosophiques et théologiques de la plus haute portée, se fit pendant tout le temps de sa délégation l'apôtre très zélé de l'éducation catholique à tous les degrés. Il admirait l'esprit d'association des Américains, et il exhorta plus d'une fois les catholiques des États-Unis à puiser dans cette union féconde des pensées et des volontés qui s'appelle cercles d'études, sociétés littéraires, congrès, la force et l'influence pour le bien que d'autres y trouvent malheureusement pour le mal.

Les questions de la conversion des non-catholiques, de la race noire, des nationalités, de la tempérance, de la presse, des sociétés secrètes, sollicitèrent tour à tour son attention.

Témoin des immenses pertes subies par la religion aux États-Unis, Mgr Satolli demandait aux missionnaires de l'Évangile une action plus forte et une prédication propre non seulement à retenir les fidèles dans le giron de l'Église, mais encore à y ramener ceux qui en sont sortis et à briser la barrière de profonde ignorance et de stupides préjugés élevée contre la foi romaine.² Il souhaitait de toute son âme l'unité chrétienne des peuples; mais sachant bien que cette unité ne saurait s'effectuer en dehors des croyances et des directions de la vraie Église, il eut l'apostolique courage de l'écrire dans les colonnes hospitalières du "New York Herald."

Le problème des noirs n'est pas l'un des moins ardues ni des moins préoccupants pour les chefs de la société américaine. Mgr Satolli ne pouvait manquer de s'y intéresser. Dans une lettre au président d'un congrès catholique d'hommes de couleur, le Délégué ne peut cacher sa persuasion "que si l'influence civilisatrice des catholiques s'était exercée sur la race noire, depuis l'heureux jour de son émancipation, avec plus de zèle et avec plus de sagesse, la condition de cette race serait aujourd'hui, aux États-Unis, meilleure qu'elle n'est."³ Il rappelle ce que l'Église catholique a fait dans le passé pour la libération des esclaves et la régénération des noirs; il mentionne la croisade anti-esclavagiste entreprise et poursuivie sous l'impulsion généreuse de Léon XIII, et il trace en peu de mots le seul programme à suivre pour civiliser les noirs et améliorer efficacement leur sort.

A côté des fils de l'Afrique se croisent et se heurtent, dans la vaste république de l'Amérique du Nord, d'innombrables représentants de

¹ Cf. Mgr de T'Sclaelaes, *Le Pape Léon XIII*, t. II, ch. 32.

² *Loyalty to Church and State*, pp. 189-190.

³ *Ibid.*, p. 152. Cf. Tardivel, *ouv. cit.*, pp. 248-250.

toutes les nations de l'Europe. Ces éléments ethniques jetés là pêle-mêle et encore, pour ainsi dire, en fusion, traversent une période d'élaboration profonde et de changements progressifs. A tort ou à raison, Mgr Satolli jugeait inévitable, sous l'influence prédominante, l'absorption et la transmutation de ces divers groupes en un tout homogène.¹ Mais notons bien ses paroles que je tiens à transcrire textuellement:² "L'assimilation doit être spontanée, graduelle, et subordonnée au bien commun de toutes les parties qui composent le corps social. Elle ne doit être ni violente ni forcée." Lui-même se faisait un devoir et une joie de prêcher en italien devant ses compatriotes émigrés; et il écrivit un jour à quelques Canadiens-français qui avaient déposé une plainte contre leur évêque, que si ce dernier ne lui paraissait pas avoir manqué envers eux, il trouvait leur attachement à la langue natale absolument naturel et digne d'éloges et reconnaissait leur droit d'être desservis, de façon convenable, dans cette langue.

Le respect de l'autorité épiscopale le portait à maintenir les mesures prises par les évêques dans les limites de leur juridiction, chaque fois que ces mesures ne lui semblaient ni injustes en soi ni dommageables au bien commun. Dans les questions de tempérance, en particulier, il appuya de tout son pouvoir les efforts faits en différents diocèses pour endiguer la vague montante de l'alcoolisme. Il soutint également les pasteurs les mieux inspirés et les plus clairvoyants dans leur lutte contre les sociétés secrètes; et c'est, nous pouvons le croire, à son action prompte et ferme qu'est dû le décret du Saint-Office du 20 août 1894 rangeant au nombre des sociétés nommément défendues les "Odd Fellows", les "Sons of Temperance" et les "Knights of Pythias."

Tout était pour ce penseur sujet d'observation.

Il remarquait et il appréciait les qualités et les énergies du peuple américain. Et il appelait de ses vœux le jour où Dieu, par sa grâce, grefferait sur ces vertus civiques les vertus surnaturelles qui seules assurent la pleine valeur des âmes et la gloire durable des nations. Il eût voulu que la presse, comprenant son rôle le plus noble, servît d'instrument entre les mains divines pour préparer et opérer ce résultat. "La société, disait-il un jour, réunit tous les éléments d'un corps organisé. Le gouvernement en est la tête, le peuple les membres, la force militaire les muscles, la richesse économique le sang, la religion le cœur;" puis il ajoutait que dans ce corps "la presse joue le

¹ Nous osons exprimer l'opinion que si Mgr le Délégué eût reçu ses renseignements de sources moins intéressées, et si surtout il eût pu voir et étudier sur place l'admirable travail d'organisation accompli dans les centres franco-américains de l'Est depuis trente ans, il eût peut-être pensé différemment.

² *Ouv. cit.*, pp. 230-231.

rôle des poumons, puisqu'elle est comme l'organe de la respiration publique."¹ Il demandait donc que cet organe s'employât à entretenir et à activer partout non seulement la vie matérielle, mais encore et surtout la vie spirituelle et religieuse.

Et si le premier Délégué permanent du Pape aux États-Unis n'a pas vu toutes ses espérances immédiatement réalisées, il a pu du moins, avant de quitter cette charge si brillamment remplie, se rendre à lui-même le témoignage de n'avoir pas failli au devoir. "Quand on est investi d'une mission publique, il faut, déclara-t-il solennellement un jour,² conformer ses paroles et ses actes au mandat reçu. Jusqu'ici j'ai la satisfaction de croire, que, dans l'exercice de mes fonctions de Délégué apostolique en Amérique, j'ai agi en conformité des directions venues du Saint-Père; et c'est pourquoi j'attends en toute confiance le jugement du public et de la postérité. Justice, charité, loyauté envers l'Eglise et envers la nation, tels sont partout et tels seront toujours les traits caractéristiques de la diplomatie papale."

IV

LE PRINCE DE L'ÉGLISE

Vers la fin de 1895, Mgr Satolli fut élevé au cardinalat, et il reçut quelque temps après la barrette rouge, dans la cathédrale de Baltimore, des mains de son Éminence le cardinal Gibbons, au milieu d'un immense concours de fidèles et d'une foule de prélats et d'ecclésiastiques accourus de tous les points de l'Amérique du Nord et jusque de Québec.

Ce n'est toutefois qu'en octobre 1896 que le nouveau cardinal retourna à Rome où il fut bientôt nommé préfet de la Sacrée Congrégation des Études et archiprêtre de Saint-Jean-de Latran, charges qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il devint aussi président de l'Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin, et il fut plus tard appelé par le Pape à faire partie des commissions pontificales suivantes: commission pour la révision des livres de l'Eglise orientale, commission pour la réunion des Eglises dissidentes, commission pour les études bibliques, commission pour l'unification et la codification du droit canonique.

On peut voir par là, quelle haute idée le chef de l'Eglise avait de sa science, et quelle part considérable le cardinal Satolli prit à tous les travaux d'ordre intellectuel et doctrinal dont la chaire apostolique est le foyer.

¹ *Ibid.*, pp. 164-165.

² *Ibid.*, p. 100.

Cet esprit transcendant ne pouvait, en aucune fonction, s'abs- traire totalement des sphères métaphysiques où il avait plané pendant si longtemps, et, dès les premiers loisirs, il y revenait comme par un instinct profond. En 1897, il publia sur les habitudes et les vertus¹ un commentaire très serré d'une partie de la Somme de saint Thomas, commentaire où l'on retrouve toute la puissance de compréhension du docteur pérugin et qui est fait pour compléter l'un de ses traités théologiques antérieurs. La "Somme" ne quittait pas sa table. Semblable à ces lettrés de carrière qui, parvenus au soir de la vie, relisent avec une singulière volupté leurs classiques, le cardinal Satolli, déjà vieillissant, éprouvait une joie intense à ramener son regard sur quelque page de l'Ange de l'Ecole. Il nous en faisait à nous-même l'aveu, un jour que nous étions admis dans son intimité, l'année même qui précéda sa mort. "Je lis un petit article tous les jours,"² nous disait-il aimablement. Et le plaisir de cette lecture rayonnait sur son front comme une lueur de soleil couchant.

Le cardinal suivait de près le mouvement théologique et philo- sophique dans tous les pays. Son œil très ouvert se portait de pré- férence sur les maisons de haut enseignement et sur les publications diverses, revues, livres, brochures, destinées à vulgariser et à défendre les saines doctrines. L'apparition de nouveaux ouvrages fidèles à la tradition scolastique, et imbus du plus pur esprit thomiste, lui causait la satisfaction la plus vive.

Rien n'échappait à son attention vigilante. En 1906, il adressa en sa qualité de préfet de la Congrégation des études, aux Instituts catholiques de France, une lettre tout à la fois élogieuse et prudente où il signalait le danger "de donner trop d'importance, dans le déve- loppement des thèses pour le doctorat, à des discussions d'histoire et de critique sur des points très minutieux et singuliers, tout en laissant de côté les questions les plus amples et les plus universelles de théologie dogmatique et de philosophie rationnelle." En 1908, au nom de la même sacrée Congrégation qu'il présidait, il publia une autre lettre très sage et très opportune sur l'usage du latin dans l'enseigne- ment philosophique et théologique.

Heureux de constater les résultats obtenus dans la réforme des études ecclésiastiques, il regrettait pourtant que ce progrès ne fût pas plus général, et qu'on demeurât, en certains milieux, indifférent et même réfractaire aux directions données par le Saint-Siège. C'est dans ces milieux, il faut le dire, que le modernisme naissant trouva son champ de culture. Et c'est, d'autre part, la culture scolastique si formellement prescrite par Léon XIII, et si puissamment fécondée

¹ *De Habitibus* (Rome, Typ. polygl.).

² "Leggo un articuletto ogni giorno."

par des hommes comme les Zigliara, les Satolli, les Billot et les Mercier, c'est, dis-je, cette culture et ce retour aux fortes doctrines qui garda intacte dans les écoles l'antique pensée catholique et qui opposa aux menées de l'erreur l'obstacle humain le plus ferme.

Le cadre restreint de cette étude ne nous permet pas de parler de la collaboration du cardinal Satolli dans le gouvernement général de l'Eglise, et spécialement de l'Eglise d'Amérique. Notons seulement que dans le conclave de 1903 où fut élu Pie X, par son coup d'œil si vif, par son action si franche, par sa parole si persuasive, il joua, au témoignage de l'histoire, un rôle décisif. C'est lui surtout, assure-t-on, qui rallia les suffrages autour de la candidature du patriarche de Venise, et qui triompha de l'humilité et des dernières résistances du pieux cardinal.¹

Au milieu des plus grands honneurs, sa vie était simple et sans faste. Il n'était pas de ceux qui croient que l'influence du bien se mesure par le bruit de la vanité et l'éclat des oripeaux. Il habitait, dans un quartier paisible, de modestes appartements contigus à l'ancienne basilique de Saint-Jean de Latran; et l'une de ses récréations favorites était de se promener seul, ou avec un ami, sur la terrasse qui couronne l'édifice, et d'où l'œil embrasse, dans une vision chargée d'histoire, les ruines de Rome païenne et les merveilles de Rome chrétienne.

Sa porte s'ouvrait très large, et sa main se tendait très affable à tous ceux des nombreux visiteurs qui venaient le voir, le consulter, lui confier quelque affaire sérieuse. Il se montrait particulièrement accueillant pour ses anciens élèves, lesquels, dispersés dans toutes les parties du monde, lui apportaient de partout l'hommage de la reconnaissance et du souvenir. Nous avons vu là tour à tour, joyeux de se retrouver en face de cette mâle figure et animés d'un même sentiment de vénération sincère, l'archevêque d'Athènes, un évêque de la Colombie britannique, un chef d'Ordre religieux de la province de Québec. Le Cardinal se plaisait à mêler aux préoccupations du présent les réminiscences du passé. Et ce passé qui avait pris le meilleur de son effort et de son âme, et qui pour lui était surtout le triomphe d'une pensée et l'avènement d'une doctrine, ne manquait certes pas de charme. Dieu avait béni son travail. Il l'en remerciait chaque jour, et il associait à ces hommages et à ces actions de grâces un culte presque filial pour le saint Docteur qu'il n'avait cessé de suivre comme un guide aimé, et dont l'image rayonnante illuminait toute sa vie.

¹ Cf. *Revue des deux Mondes*, p. 283 (t. XX, 1904).

C'est en ces sentiments de piété et de gratitude qu'il est mort, le 8 janvier 1910,¹ dans l'ombre glorieuse du vieux temple constantinien, à deux pas d'un superbe mausolée du grand pontife qui fut pour lui, dès sa jeunesse, un protecteur puissant et fidèle, et auquel il avait voué une indéfectible affection.

V

L'AMI DU CANADA

L'Eglise venait de perdre un de ses fils les plus dignes, l'Italie, une de ses illustrations les plus hautes. Ajoutons que le Canada perdait en même temps, dans sa personne, un de ses amis les plus vrais.

En effet, le cardinal Satolli portait à notre pays, à ses institutions religieuses, à son avenir intellectuel, à ses destinées nationales, le plus bienveillant intérêt. C'est en partie à son influence, jointe à celle du cardinal dominicain Zigliara, que la plupart de nos maisons enseignantes doivent le relèvement des études scolastiques remarqué chez nous depuis trente ans. Et rien ne pouvait mieux répondre à ses désirs, qui étaient les propres désirs de Léon XIII, que l'introduction comme texte, dans les classes théologiques de l'Université Laval, de la Somme de saint Thomas d'Aquin. Nombre de lettres attestent avec quel zèle sympathique et quelle attention soucieuse il observait chaque pas fait, en notre pays, dans le domaine du haut enseignement. Il plaçait cette mission d'enseigner au-dessus de bien d'autres fonctions publiques, et il augurait de la formation donnée à notre jeunesse d'après les méthodes doctrinales les plus sûres, d'instimables avantages pour l'Eglise et la société canadienne.

Pendant les deux séjours qu'il fit comme envoyé papal aux États-Unis, Mgr Satolli voulut bien donner à notre patrie, et surtout à notre province française, une marque tangible de sa particulière estime.

Il vint une première fois à Québec dans l'automne de 1889, et il y fut l'objet du plus enthousiaste accueil. Une adresse fort élogieuse lui fut présentée, à l'Université Laval, de la part de cette institution,² et le prélat romain y répondit par une brillante improvisation latine. "Dans sa réponse à l'adresse, disait le lendemain l'un de nos journaux, Mgr Satolli a exprimé son contentement pour la belle réception que lui faisaient les professeurs et les élèves de l'Uni-

¹ On dit que le pape Pie X, en apprenant cette nouvelle, exprima le très vif chagrin qu'il en ressentait et rappela que c'était lui, le cardinal Satolli, qui l'avait déterminé à accepter la tiare.

² Voir l'*Annuaire de l'Université Laval* (1890-91), pp. 76-77 et 94-95.

versité Laval. Et après avoir indiqué les trois pensées dominantes de l'adresse, il dit d'abord qu'il avait une dette particulière de gratitude envers une institution qui lui avait jadis conféré un diplôme de Docteur, et pour laquelle il professait depuis longtemps des sentiments d'estime et de bienveillance. Il manifesta aussi le plaisir qu'il sentait en voyant parmi les professeurs de Laval des hommes qu'il avait lui-même formés et dirigés dans les sentiers de la science sacrée. Parlant ensuite des rapports du Saint-Père avec l'Université Laval, Mgr Satolli affirma que le Souverain Pontife a toujours eu pour cette institution une très grande bienveillance, et qu'il n'a rien négligé non seulement pour que l'Université Laval conservât sa splendeur, mais encore pour qu'elle grandît à la face du Canada, de toute l'Amérique et de toutes les universités du monde civilisé." L'orateur termina en disant: "que l'universalité des sciences, dont une université bien organisée doit être l'expression, est comme une pyramide dont la base réside dans les premiers principes de la raison d'accord avec la vérité révélée; le centre est le perfectionnement intellectuel et moral, civil et politique de l'humanité; le couronnement est Jésus-Christ, Dieu fait homme, Jésus-Christ, source de toute vérité, terme de toutes les aspirations, Jésus-Christ qui soutient par sa vertu l'Eglise qu'il a fondée."

Après cette manifestation académique, Mgr Satolli visita les musées de l'Université, les institutions religieuses de la ville; puis le soir eut lieu en son honneur, au palais cardinalice, une réception de gala, pendant laquelle les plus hauts dignitaires de l'Eglise et de l'Etat et grand nombre d'autres personnages vinrent offrir à son Excellence leurs hommages respectueux.

De nouveau, dans l'automne de 1894, alors qu'il était Délégué apostolique à Washington, Mgr Satolli accepta l'invitation qui lui fut faite de venir au Canada. Il s'arrêta d'abord à Montréal où les autorités religieuses lui firent royalement les honneurs de la ville. Une discussion théologique avait été organisée au Grand Séminaire à cette occasion. Mgr Satolli y assista, et témoigna éloquemment sa joie du succès remporté par les disputants, et de l'essor donné dans la cité montréalaise aux études ecclésiastiques. Interrogé par les journalistes, il dit l'admiration que lui inspirait l'élan vigoureux de notre pays, et la confiance qu'il en concevait pour notre avenir.

De Montréal, l'illustre voyageur se rendit à Québec où l'attendaient des figures connues et des sympathies fidèles. Il eut pour l'université qui cinq ans auparavant l'avait si cordialement accueilli, des attentions toutes spéciales. Laissons ici la parole à Mgr Laflamme, alors recteur, qui dans son allocution de clôture des cours universitaires, met cette visite au premier rang des événements

heureux de l'année: "En premier lieu," écrit-il,¹ "se place la visite de Son Excellence Mgr Satolli, archevêque de Lépante, délégué apostolique aux États-Unis. Venu au Canada sur les invitations et les instances réitérées de Mgr l'archevêque de Cyrène, Son Excellence a passé plusieurs jours au milieu de nous. Ce maître des fortes études théologiques nous a laissé de son passage des souvenirs que ne perdront jamais ceux qui ont eu le bonheur d'être alors avec nous. Par une condescendance à laquelle nous avons été extrêmement sensibles, le Délégué apostolique, avec une parfaite bonne grâce, a consenti à donner à la faculté de théologie un de ces cours aussi brillants que profonds, où la sûreté et la solidité de la doctrine rivalisent avec l'éclat et la richesse de la forme, et qui ont fait du brillant professeur l'idole de tous ses anciens élèves. Non content de ce témoignage d'extrême bienveillance, Mgr Satolli a bien voulu assister de plus à une dispute philosophico-théologique, dont les thèses défendues par des élèves de la faculté, étaient attaquées par d'anciens élèves de l'illustre prélat venus de différents points du pays, depuis Halifax jusqu'à Ottawa. Si nous ne craignons pas d'être taxés de présomption, nous ajouterions que Son Excellence a paru satisfait de la manière dont les argumentateurs s'étaient acquittés de leur besogne, et l'Université, de son côté, est heureuse de leur donner ce soir les diplômes qu'ils ont conquis dans cette circonstance."²

Une fois entré dans le Sacré Collège, Mgr Satolli n'a pas cessé de s'intéresser aux choses du Canada, aux progrès de la science sacrée et aux développements de l'Eglise véritable dans nos contrées.

Il se réjouissait du rang honorable pris par nos écrivains,—historiens, littérateurs, hommes de science,—dans le monde de la pensée; il s'applaudissait surtout de n'avoir pas été étranger au caractère nettement thomiste de nos écoles philosophiques et théologiques dont il admirait la docilité constante aux directions doctrinales du Saint-Siège.

Nos soucis nationaux ne lui étaient pas inconnus. Et quoi qu'il pensât des groupes ethniques des États-Unis où l'anglais est le seul idiome officiel, il ne cachait pas ses sympathies pour notre langue française, ni ses vues sur nos destinées particulières en ce pays. Étant en séjour à Rome il y a quelques années, nous lui présentâmes un mémoire sur nos difficultés de race, sur notre situation dans ces régions explorées, colonisées et fécondées par nos pères, et sur l'importance pour nous, et pour l'avenir de la religion, de recevoir dans la

¹ *L'Annuaire de l'Université Laval* (1895-96), p. 122.

² Les deux souteneurs étaient: pour la philosophie, l'abbé Camille Roy, aujourd'hui professeur à la faculté des Lettres de l'Université, et pour la théologie, l'abbé J.-E. Grandbois, devenu professeur à la faculté de Théologie.

distribution des charges ecclésiastiques la part équitable et proportionnelle qui nous revient. Le cardinal lut attentivement nos remarques, et, quelques jours après, il n'hésita pas à nous déclarer de la façon la plus formelle que les revendications canadiennes-françaises au Canada étaient fondées. Sa haute intelligence des prescriptions de la loi morale, et sa parfaite connaissance des vraies traditions de l'Eglise, ne lui permettaient sur ce point aucun doute.

Nous sommes heureux de clore le présent travail par cet hommage bien véridique rendu à l'esprit de justice d'un homme qui fut l'une des lumières et des célébrités théologiques de notre époque, que nous avons eu l'avantage de connaître intimement, qui poussa même la condescendance jusqu'à honorer de son amitié notre humble personne, et de qui nous garderons un impérissable souvenir.